

A.A.P.P.M.A.  
« LA TRUITE »  
CHATEAUNEUF LES  
BAINS

---

COMPTE RENDU DE REUNION

AG / AGE 2013  
22 FEVRIER 2014

# REUNION DU 22 FEVRIER 2014

---

## DEJEUNER DU BUREAU A 12 H

---

☛ Le bureau se retrouve et déjeune au restaurant à Saint Gervais d'Auvergne afin de mettre en place les thèmes abordés lors de l'assemblée générale de l'après midi.

---

## ASSEMBLEE GENERALE / ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

---

Réunion divisée en 2 grandes séquences.

De 14h30 à 16h Assemblée générale annuelle

A partir de 16h Assemblée générale extraordinaire sur le sujet de la fusion absorption de l'aappma de Menât

---

## ASSEMBLEE GENERALE 14H/16H30

---

☛ 56 sociétaires seront présent à l'assemblée ainsi que le bureau (exception de Mr VIVIER, Mr MASSON, Mr DREVET).

### 1-Bilan du nombre de carte vendu

Le résultat du nombre de carte vendue par l'aappma est porté à la connaissance de nos sociétaires. Il est insisté sur le volume des cartes vendues par internet. Le chiffre total de 508 cartes (toutes confondues) est livré à l'assistance.

### 2-Bilan financier 2012 présenté par le Trésorier.

Le Trésorier, Mr CHALAFRE énonce le bilan financier 2013

☛ Montant total des recettes : 17324.52 €

☛ Montant total des dépenses : 23141€

☛ Solde de l'exercice 2012: -5816.48€

☛ Solde définitif : 20567.72€

Comme en 2012, la réunion se poursuit à travers la projection d'un PowerPoint, rappelant les actions menées et les projets de l'aappma

### **3-Retour sur le ruisseau de cubes**

La création d'un nouveau lit à ciel ouvert est réalisée sur le ruisseau de cubes. L'assemblée indique sa volonté de voir mis en réserve cette portion de ruisseau. La discussion se poursuit autour de la naissance d'un infranchissable à l'amont de l'usine.

### **4-Creation d'une commission « Garderie »**

Une commission est créée, regroupant les gardes de l'aappma. Mr Gérard Chatard est élu responsable de la commission et siègera au réunion de bureau de l'aappma.

### **5-Reélection du délégué de l'aappma auprès de la FD63**

Mr Chanet ayant exprimé le fait de ne pouvoir être présent lors des AG FD63. Après élection par l'assemblée, Mr Corre remplira les fonctions de délégué de l'aappma auprès de la FD63 lors des AG de la fédération de pêche

### **6-Vente de carte sur Internet**

Suite à l'arrêt des ventes de carte papier, l'aappmas devra équiper nos dépositaires (qui le souhaiteront) de matériel informatique. Après vote de l'assemblée, nous fournirons à nos revendeurs un microordinateur et une imprimante.

### **7-SDOH/Conclusion**

L'aappma participera dans le cadre du SDOH au financement de l'école de pêche du secteur Combrailles à hauteur de 200€

### **8-Retour sur l'alevinage**

Durant l'année 2013, l'aappma a aleviné pour 30000 prés estivaux. Une action reconduite en 2014

### **9-Nettoyage du Cotariaux**

Au cours de l'automne 2013, les bénévoles de l'aappma ont nettoyé le ruisseau de Cotariaux permettant aux truites de remonter le linéaire.

### **10-Question diverses**

Suite à cette présentation, il est laissé à l'assemblée l'occasion d'aborder des questions diverses. Par la suite nous passons à l'AGE

---

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 16H30/17H30**

---

**Ordre du jour** : Adoption du protocole de fusion absorption entre les aappmas de Menât et de Châteauneuf les Bains

Après convocation écrite des membres, le conseil d'administration de l'AAPPMA « La truite » de Châteauneuf les bains a invité ses sociétaires à se prononcer sur l'adoption du protocole de fusion/absorption.

Au cours d'un vote à bulletin secret par 42 voix « pour » et 1 voix « contre », l'assemblée a adoptée :

-Le protocole de fusion absorption établi entre l'AAPPMA « La Fario des Combrailles » de Menât (association absorbée) et l'AAPPMA « La Truite » de Châteauneuf les Bains (association absorbante).

La réunion est clôturée à 17h30 par le pot de l'amitié.